

Colloque CeM | 28 novembre 2024



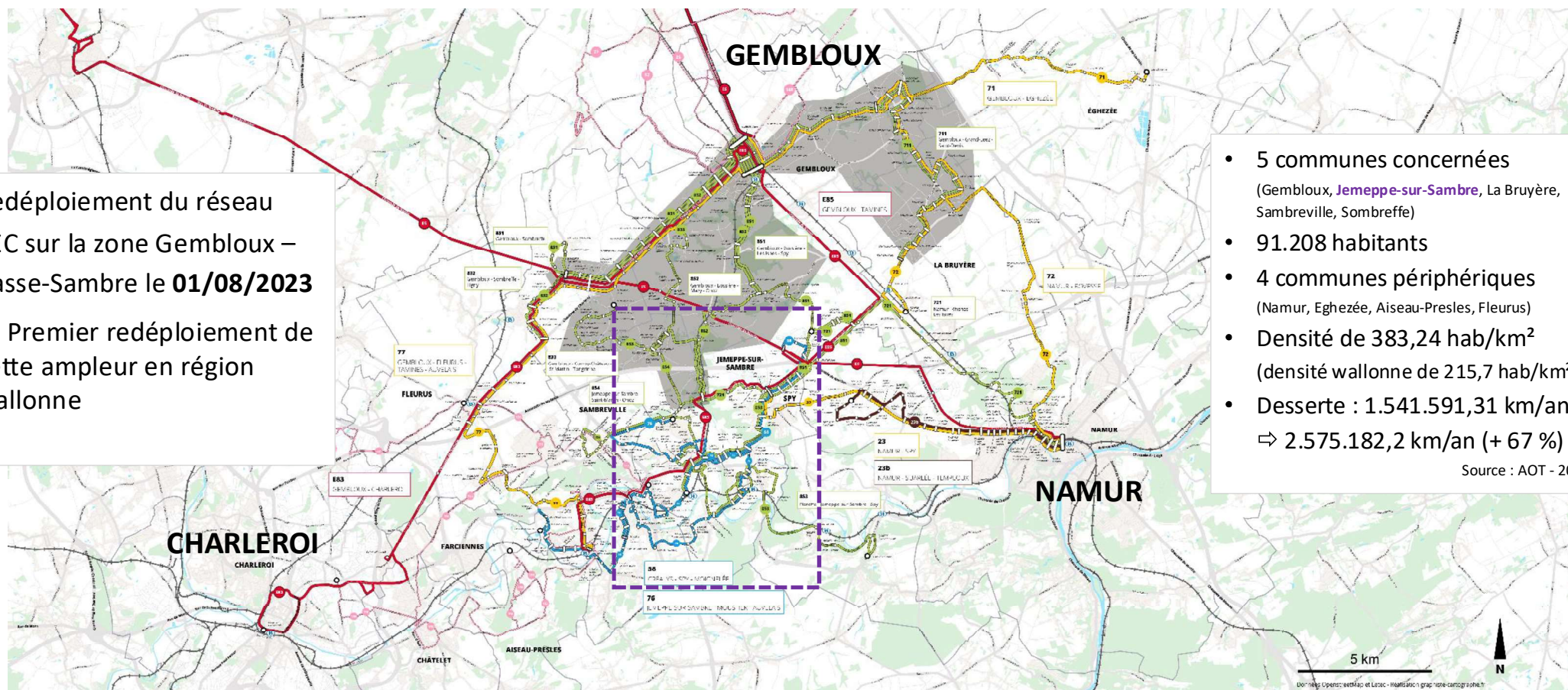
Accompagnement du redéploiement TEC lors d'ateliers

Benoit Lefebvre | Commune de Jemeppe-sur Sambre

1 | Contexte

Redéploiement du réseau
TEC sur la zone Gembloux –
Basse-Sambre le **01/08/2023**

↳ Premier redéploiement de
cette ampleur en région
wallonne



- 5 communes concernées
(Gembloux, **Jemeppe-sur-Sambre**, La Bruyère,
Sambreville, Sombreffe)
- 91.208 habitants
- 4 communes périphériques
(Namur, Eghezée, Aiseau-Présles, Fleurus)
- Densité de 383,24 hab/km²
(densité wallonne de 215,7 hab/km²)
- Desserte : 1.541.591,31 km/an
⇒ 2.575.182,2 km/an (+ 67 %)

Source : AOT - 2019

2 | Constats et enjeux

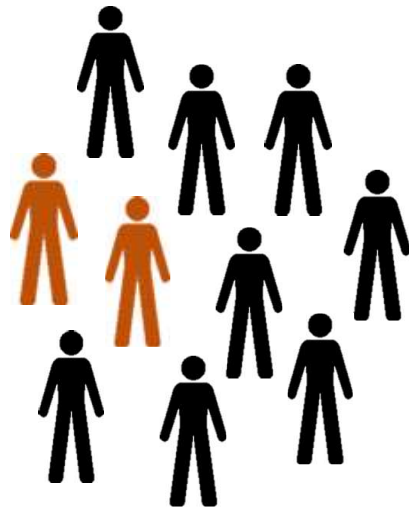


- Faible participation lors du processus *Mobilli* :
24 contributions pour Jemeppe-sur-Sambre
- Communication OTW partagée en aval:
Présentation officielle le 30/06/2023
- Communication principalement orientée vers les outils numériques (*nouveaureseau.letec.be*)
- Introduction du service « TEC à la demande »

➡ **Accompagnement nécessaire auprès
de certains usagers/citoyens !**

2 | Constats et enjeux

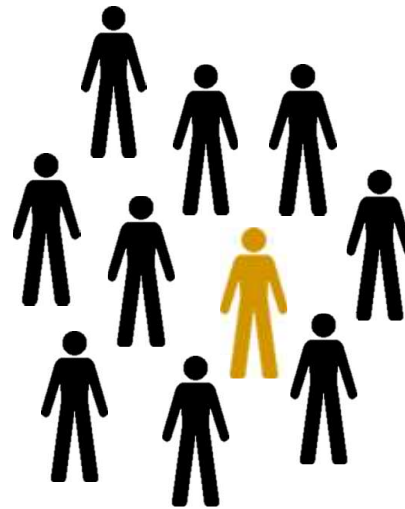
65 ans et +



19,86 %

(Statbel - 2024)

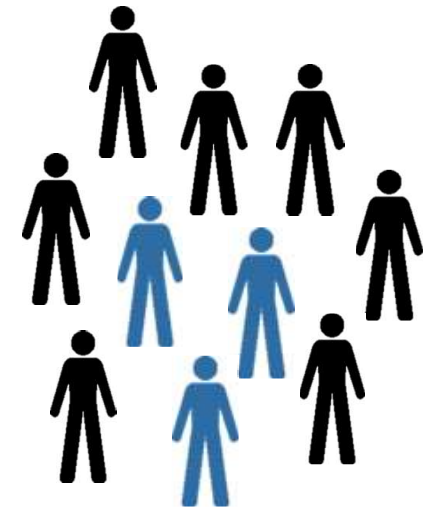
🎓 < primaire



10 %

(IWEPS - 2024)

Fracture numérique
« d'attitude »



29 %

(Agence du Numérique - 2023)

➡ Probable surreprésentation parmi les **usagers captifs** des TeC !

3 | Solutions



ACCUEIL
VIE POLITIQUE
SERVICES COMMUNAUX
E-GUICHET








Depuis le 1er septembre 2023, pour tous les marchés (sauf pour les marchés passés selon la procédure de faible montant (dont le montant...



28 sept. 2023

Réseau TEC Gembloux - Basse-Sambre: Adaptations dès le 1er octobre 2023

A partir du dimanche 1er octobre, pour mieux répondre aux demandes des usagers, le TEC ajuste son offre sur le réseau Gembloux -...



14 août 2023

Des formations en alphabétisation au Centre culturel Gabrielle Bernard avec "Lire et Ecrire Namur"

En province de Namur, on estime à 39.500 le nombre d'adultes analphabètes. des adultes qui n'ont pas les



AOUT 2023



Vivre son histoire

DISTRIBUTION D'EAU : UN LONG COMBAT

TOURNER LA VANNE D'UN ROBINET POUR FAIRE JAILLIR DE L'EAU POTABLE EST UN GESTE AUJOURD'HUI TOUT À FAIT ANODIN. IL N'EN A PAS ÉTÉ TOUJOURS AINSI ET FAIRE EN SORTE QUE DANS CHACUN DE NOS VILLAGES TOUTES LES HABITANTS AIENT ACCÈS À L'EAU DE DISTRIBUTION N'A PAS ÉTÉ UNE SIMPLE AFFAIRE. DEUX EXEMPLES AVEC LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-MARTIN, IL Y A PRÈS DE 90 ANS.

Conseil communal de Saint-Martin en date du 3 avril 1936

Par délibération du 10 juillet 1935, nous avons demandé l'autorisation de faire procéder par l'intermédiaire de la Société Nationale de Distribution d'Eau à l'étude d'un projet de distribution à établir à Saint-Martin et que à ce jour nous n'avons reçu aucune approbation ni aucune réponse, nous considérons nos pourparlers avec cette société nationale comme non existants.

La commune de Saint-Martin est traversée sur toute sa longueur par le ruisseau La Ligne dont les eaux sont polluées par les déversements de produits industriels. La commune se trouve, à cause de cette situation, dans un état d'hygiène très peu satisfaisant.

Le nombre très restreint de puits existant actuellement rend difficile l'alimentation en eau et en 1934 nous avons même dû rationner les habitants en eau potable. Comme pareil cas pourrait se reproduire, nous avons chargé M. BAUDOUX, ingénieur à Sombreffe, de faire l'étude d'un projet de distribution d'eau.

Vu la correspondance entre la commune et la Société Intercommunale des Eaux bruxelloises, le conseil décide à l'unanimité d'approuver ce projet. Il sollicite également l'obtention des subsides généralement accordés pour ce genre de travail et l'autorisation de mettre ces travaux en adjudication.

Conseil communal de Saint-Martin en date du 12 mars 1937

Il est nécessaire d'ériger un château d'eau à cause de la distribution d'eau à établir à Saint-Martin et ce château doit s'établir au lieu dit « Les XII Apôtres » sur un terrain appartenant à Aubertin de WANGEU demeurant à Paris et qui en avait hérité de Madame Alice SOLVAY. Le terrain peut être acheté de gré à gré pour le prix de 100.000 francs à l'hectare. Le bien à acquérir aura une superficie de 201 mètres carrés pour le prix de 2.055 francs.

Le conseil décide de cette acquisition par 5 voix contre 1 et demande l'autorisation nécessaire à l'effet de pouvoir acquérir le bien spécifié.

Un article rédigé par l'ASBL Cercle de Généalogie et d'Histoire de la Basse-Sambre



NOUVEAU RÉSEAU ! IMAGINÉ AVEC VOUS.

Découvrez-le sur NOUVEAURESEAU.LETEC.BE

BULLETIN COMMUNAL AOUT 2023



Commune de Jemeppe-sur-Sambre

A l'initiative de l'échevinat de la Mobilité et en partenariat avec l'échevinat de la Participation citoyenne, la commune de Jemeppe-sur-Sambre organise une **soirée de présentation du nouveau réseau TEC** qui sera déployé dans la zone Gembloux - Basse-Sambre à partir du 1er août prochain.

Quand ? Le mercredi 19 juillet 2023 à 20h00
Où ? Administration communale (Place communale, 20 - 5190 JEMEPE-SUR-SAMBRE)

Pour les Jemeppeuses et Jemeppeois ne pouvant se déplacer, ... En voir plus

NOUVEAU RÉSEAU ! IMAGINÉ AVEC VOUS



4

J'aime Commenter

3 | Solutions

JEMEPE
SUR
Sambre

Redéploiement du réseau TEC
Gembloux – Basse-Sambre

Mercredi 19 juillet 2023

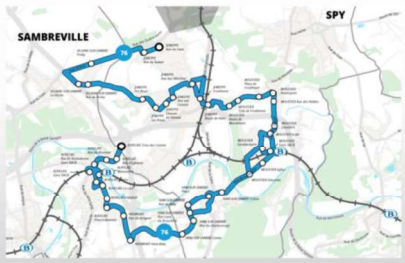
Pourquoi un redéploiement ?



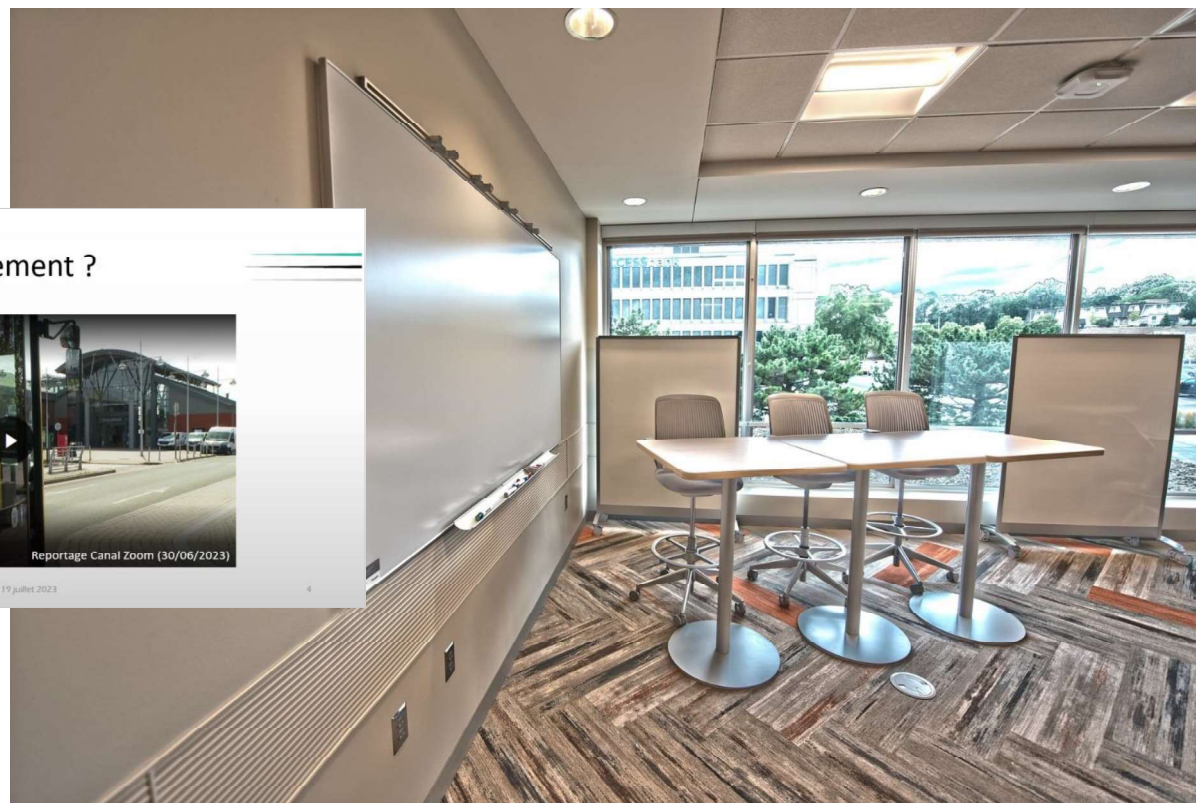
Reportage Canal Zoom (30/06/2023)

Mercredi 19 juillet 2023

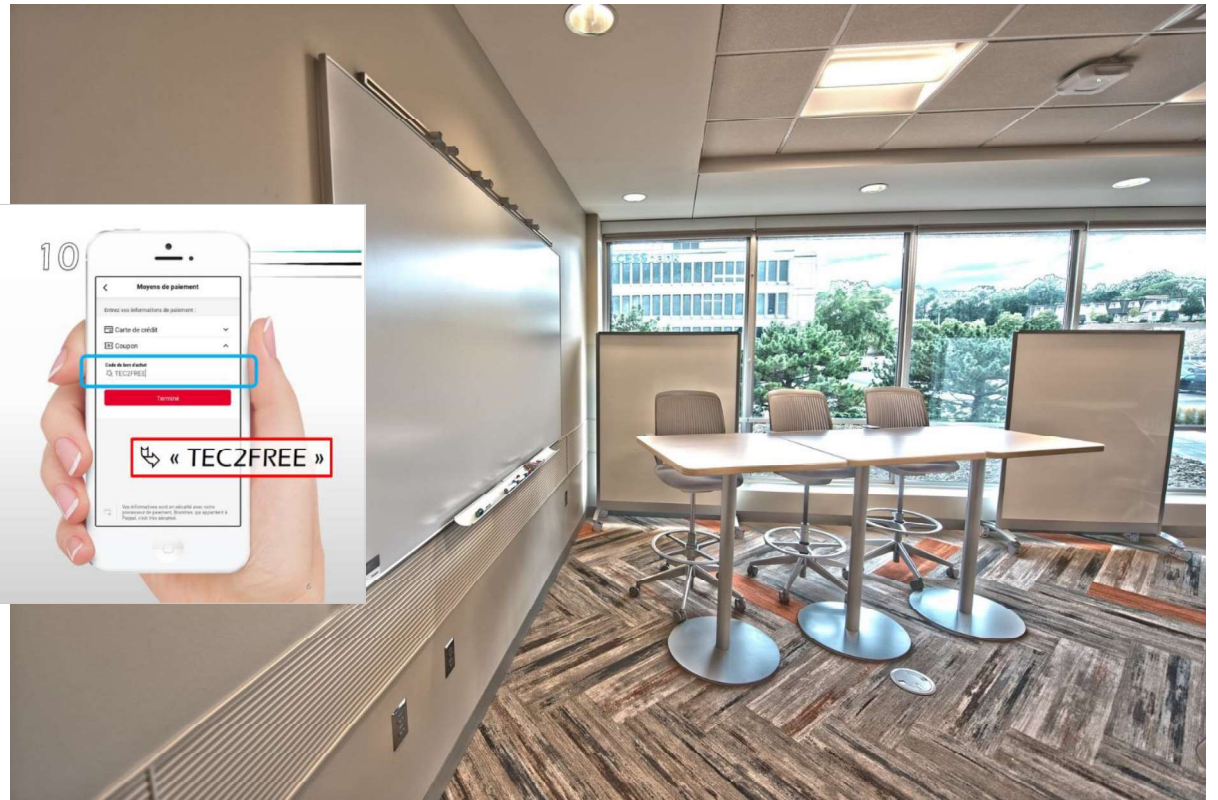
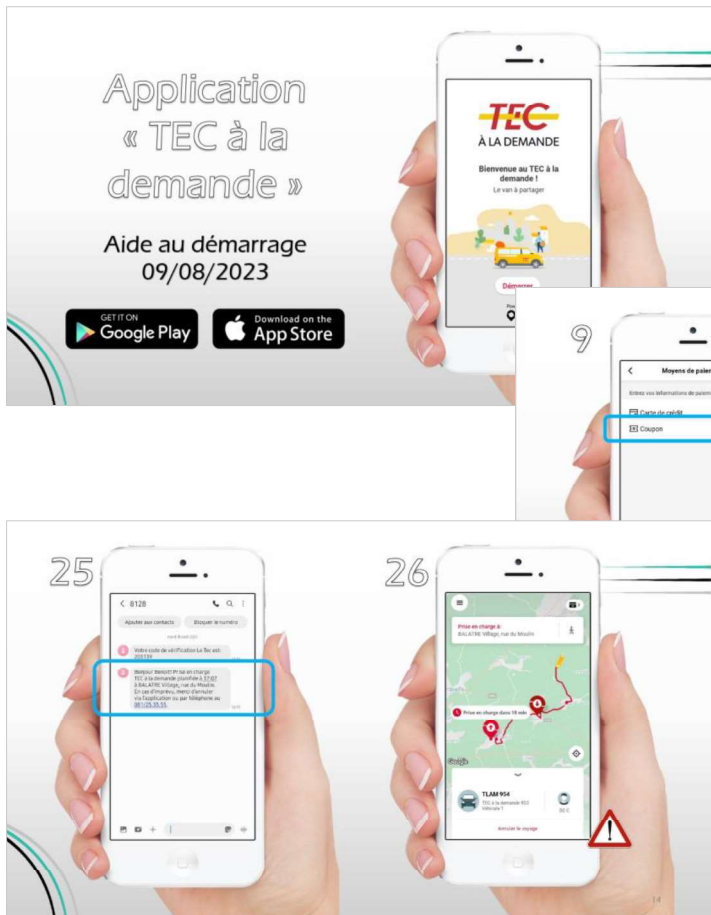
76 Auvelais - Moustier - Jemeppe-s/-S.

A map showing the TEC network in the Gembloux-Basse-Sambre area. The map highlights the route between Auvelais, Moustier, and Jemeppe-s/-S. The map includes labels for Sambreville and SPY.

Mercredi 19 juillet 2023



3 | Solutions



3 | Solutions



4 | Résultats et enseignements

- Objectif de départ partiellement rempli :
 - 😊 Retours le plus souvent positifs (démarche > redéploiement)
 - 😊 Echanges apaisés et constructifs
 - 😊 Quelques fake-news débunkées
 - 😊 Une centaine de personnes en présentiel
 - 😊 Manque de synergie, faute de temps
 - 😊 Parfois pas la réponse aux questions et arbitrages
 - 😞 Objectif de départ partiellement détourné (réseaux sociaux, presse)

4 | Résultats et enseignements

JEMEPPE-SUR-SAMBRE

Une réunion pour entendre les remarques sur le redéploiement des TEC

Alors qu'une pétition est lancée à Jemeppe-sur-Sambre pour récupérer la ligne de bus 23, la commune a décidé d'entendre les habitués des TEC. Une première réunion a déjà été organisée et une autre est prévue ce samedi 12 août.

Nous vous en parlions tout récemment. Le plan de redéploiement des TEC dans le bassin Gembloix/Basse-Sambre ne fait pas que des heureux. Plusieurs familles de Jemeppe-sur-Sambre et Sommeffe ont de nombreuses craintes pour la rentrée suite à la suppression de certaines lignes et plusieurs arrêts.

Si la commune de Sommeffe a déjà déposé plusieurs demandes sur la table, celle de Jemeppe n'est pas en reste. Il y a un an, l'échevin de la Mobilité, Muriel Minet, avait interpellé l'Autorité Organisatrice du Transport (AOT) en lui faisant part de ses inquiétudes.

Malgré tout, les Jemepinois ont encore de nombreuses inquiétudes puisqu'une pé-



Une réunion suite aux critiques sur le redéploiement des TEC dans la région. © D.R.

tition a été mise en ligne. En concertation avec l'AOT, deux réunions ont été mises en place pour écouter

les citoyens et leur permettre de poser des questions. Si la première a déjà eu lieu, une deuxième est

prévue ce samedi 12 août au Centre culturel Gabrielle Bernard. Elle prendra la forme d'un stand d'informa-

tion installé de 9h à 17h. La commune de Jemeppe conseille également aux citoyens mécontents de transmettre leurs réclamations

Une pétition a été lancée récemment pour le rétablissement total de la ligne 23

via le formulaire en ligne et de lui envoyer une copie afin de relayer les problèmes rencontrés. Elles peuvent être transférées au conseiller en Mobilité, Benoît Lefebvre, à l'adresse benoit.lefebvre@jemeppe-sur-sambre.be ou à l'échevine Muriel Minet, à l'adresse muriel.minet@jemeppe-sur-sambre.be.



JEMEPPE-sur-SAMBRE
Redéploiement du réseau TEC Gembloix - Basse-Sambre
Synthèse des remarques et observations et suggestions d'aménagement - Version du 28/08/2023

N°	Ligne	Remarques et observations	Suggestions d'aménagement
23	Gembloix - Tarnies	- La liaison Gembloix - Tarnies ne dessert pas le parc d'activités économique de Créteil (Cité des Usines) et ne dessert pas le quartier de la gare de Tarnies. Il est donc recommandé de passer devant le parc d'activités et de desservir la gare de Tarnies. - L'absence de dessert de la gare de Tarnies est un problème très important pour les habitants d'Oron, Balbère et Saint Martin, notamment en direction de la Basse-Sambre. En effet, dans le secteur du commerce de détail, on rencontre de nombreux commerces qui ne sont pas desservis, ce qui a un impact négatif sur l'attractivité du territoire. - La ligne 23/24 peut permettre de relier Jemeppe-sur-Sambre et Gembloix à la gare de Tarnies et de desservir le parc d'activités économique de Créteil (Cité des Usines) et la gare de Tarnies. - La fréquence horaire de la ligne (entre 5.00 et 20.00) est peu adaptée aux travailleurs effectuant des heures décalées, par exemple dans le domaine des soins de santé. - Pour une offre qui se veut complémentaire au réseau ferroviaire, la correspondance de la ligne avec les trains à 15 min de Tarnies n'est pas satisfaisante en ce qui concerne l'heure d'arrivée (entre 5.00 et 10.00, départ à 5.15 et 10.15) et l'heure de départ (entre 19.00 et 20.00). - La correspondance avec la ligne 23/24 n'est pas satisfaisante. - Certains usagers nous ont signalés que les véhicules de ligne autoriser à circuler sur certaines lignes (par exemple la ligne 23/24) ne sont pas adaptés pour les usagers à mobilité réduite, d'autant plus quand les quais d'embarquement ne sont pas adaptés.	- En fonction du tracé de cette nouvelle ligne, il nous semblerait intéressant que la ligne 23/24 desservisse Tarnies, ainsi qu'un arrêt intermédiaire circulant le samedi comme le font déjà les lignes 23/24 (Moulin - Tarnies) et 23/24 (Gembloix - Tarnies). Cette desserte permettrait également aux habitants des villages d'Oron, Balbère et Saint Martin de pouvoir rejoindre la Basse-Sambre en utilisant le service « TEC » à la demande. - Adapter les horaires de la ligne pour permettre des correspondances confortables et sûres avec l'offre ferroviaire, avec l'arrêt de départ qui s'arrête à Tarnies. - Adapter les horaires de la ligne pour permettre des correspondances confortables et sûres avec l'offre ferroviaire, avec l'arrêt de départ qui s'arrête à Tarnies.
23	Namur - Tarnies	- La suppression de la ligne 23 a un impact négatif sur les habitants de Tarnies, qui ne peuvent plus accéder à la gare de Tarnies. - Pour une offre qui se veut complémentaire au réseau ferroviaire, la correspondance de la ligne avec les trains à 15 min de Tarnies n'est pas satisfaisante en ce qui concerne l'heure d'arrivée (entre 5.00 et 10.00, départ à 5.15 et 10.15) et l'heure de départ (entre 19.00 et 20.00). - Pour les habitants de Tarnies, il leur est difficile de rejoindre la gare de Tarnies. - Certains usagers nous ont signalés que les véhicules de ligne autoriser à circuler sur certaines lignes (par exemple la ligne 23/24) ne sont pas adaptés pour les usagers à mobilité réduite, d'autant plus quand les quais d'embarquement ne sont pas adaptés.	- La suppression de la ligne 23 a un impact négatif sur les habitants de Tarnies, qui ne peuvent plus accéder à la gare de Tarnies. - Adapter les horaires de la ligne pour permettre des correspondances confortables et sûres avec l'offre ferroviaire, avec l'arrêt de départ qui s'arrête à Tarnies.
23	Oron - Tarnies	- Pour les habitants de Balbère et Saint Martin, la suppression de la variante de l'ancienne ligne 23/24 (Moulin - Tarnies) est un problème très important. Ils ne peuvent plus accéder à la gare de Tarnies. - Pour une offre qui se veut complémentaire au réseau ferroviaire, la correspondance de la ligne avec les trains à 15 min de Tarnies n'est pas satisfaisante en ce qui concerne l'heure d'arrivée (entre 5.00 et 10.00, départ à 5.15 et 10.15) et l'heure de départ (entre 19.00 et 20.00). - Pour les habitants de Tarnies, il leur est difficile de rejoindre la gare de Tarnies. - Certains usagers nous ont signalés que les véhicules de ligne autoriser à circuler sur certaines lignes (par exemple la ligne 23/24) ne sont pas adaptés pour les usagers à mobilité réduite, d'autant plus quand les quais d'embarquement ne sont pas adaptés.	Adapter les horaires de la ligne pour permettre des correspondances confortables et sûres avec l'offre ferroviaire, avec l'arrêt de départ qui s'arrête à Tarnies.
23	Auselles - Mouiller - Jemeppe-sur-Sambre	- La desserte de la ligne 23 a un impact négatif sur les habitants de Tarnies, qui ne peuvent plus accéder à la gare de Tarnies. - Pour une offre qui se veut complémentaire au réseau ferroviaire, la correspondance de la ligne avec les trains à 15 min de Tarnies n'est pas satisfaisante en ce qui concerne l'heure d'arrivée (entre 5.00 et 10.00, départ à 5.15 et 10.15) et l'heure de départ (entre 19.00 et 20.00). - Pour les habitants de Tarnies, il leur est difficile de rejoindre la gare de Tarnies. - Certains usagers nous ont signalés que les véhicules de ligne autoriser à circuler sur certaines lignes (par exemple la ligne 23/24) ne sont pas adaptés pour les usagers à mobilité réduite, d'autant plus quand les quais d'embarquement ne sont pas adaptés.	Adapter les horaires de la ligne pour permettre des correspondances confortables et sûres avec l'offre ferroviaire, avec l'arrêt de départ qui s'arrête à Tarnies.
23	Lignes scolaires	- L'offre scolaire n'est pas adaptée aux besoins des élèves. Elle ne permet pas d'assurer la desserte des élèves qui habitent dans des zones rurales. - Pour l'ensemble des lignes scolaires, la question se pose de savoir si la desserte des élèves est toujours la même, ou si elle a évolué. - La desserte des élèves est un problème très important. Elle ne permet pas d'assurer la desserte des élèves qui habitent dans des zones rurales. - Pour l'ensemble des lignes scolaires, la question se pose de savoir si la desserte des élèves est toujours la même, ou si elle a évolué.	Adapter les horaires de la ligne pour permettre des correspondances confortables et sûres avec l'offre ferroviaire, avec l'arrêt de départ qui s'arrête à Tarnies.
23	TEC à la demande	- L'offre de TEC à la demande n'est pas adaptée aux besoins des habitants. Elle ne permet pas d'assurer la desserte des habitants qui habitent dans des zones rurales. - Pour l'ensemble des lignes de TEC à la demande, la question se pose de savoir si la desserte des habitants est toujours la même, ou si elle a évolué. - La desserte des habitants est un problème très important. Elle ne permet pas d'assurer la desserte des habitants qui habitent dans des zones rurales. - Pour l'ensemble des lignes de TEC à la demande, la question se pose de savoir si la desserte des habitants est toujours la même, ou si elle a évolué.	Adapter les horaires de la ligne pour permettre des correspondances confortables et sûres avec l'offre ferroviaire, avec l'arrêt de départ qui s'arrête à Tarnies.
23	Communication	- Il est recommandé de communiquer avec les habitants sur les changements de la ligne 23. - La communication est un problème très important. Elle ne permet pas d'assurer la desserte des habitants qui habitent dans des zones rurales. - Pour l'ensemble des lignes de communication, la question se pose de savoir si la desserte des habitants est toujours la même, ou si elle a évolué. - La desserte des habitants est un problème très important. Elle ne permet pas d'assurer la desserte des habitants qui habitent dans des zones rurales. - Pour l'ensemble des lignes de communication, la question se pose de savoir si la desserte des habitants est toujours la même, ou si elle a évolué.	Adapter les horaires de la ligne pour permettre des correspondances confortables et sûres avec l'offre ferroviaire, avec l'arrêt de départ qui s'arrête à Tarnies.

Sudinfo – 10/08/2023

5 | Conseils et astuces



- Motiver et impliquer les citoyens le plus en amont possible du processus (ex. plateforme *Mobilli*)
- Bien connaître son sujet (et le pratiquer)
... mais savoir rester humble !
- Faire preuve d'écoute, de pédagogie et de souplesse
- Rester neutre et factuel (>< rôle du politique)
- Travailler en synergie avec les acteurs de terrain (CPAS, PCS, EPN, GAL, associations, comités de quartier, etc.)
- S'appuyer sur des événements déjà existants (marchés, brocantes, événements publics, etc.)
- Varier les supports et les horaires (y compris le w-e)

Merci pour votre attention

La Première - Info

Déclic - Le Tournant

Demain, tous en transports en commun?

50 min | Publié le 22/11/23

— -12 min

Reprendre

Reprendre au début

Tous les épisodes

Ajouter à mon Auvio

Partager



La 1ère
DÉCLIC
LE TOURNANT

rtbf.be